

La flexibilisation du PPP : un dispositif numérique au service de la compétence à s'orienter pour les étudiants de L1

Véronique Chloup @

Université Lorraine – [Site web](#)
34 Cours Léopold
54000 Nancy

En accord avec certaines préoccupations de la loi ORÉ, notre projet ambitionne de résoudre la tension entre la nécessité d'individualisation du PPP (Projet personnel et professionnel de l'étudiant), l'hétérogénéité des publics, la massification de certaines premières années de licence (L1) et de contribuer ainsi à favoriser la réussite des étudiants. Notre objectif est de proposer, dans un premier temps à près de 450 étudiants de L1 droit, une formation bi-modale, alternant temps en présentiel et « à distance » via un dispositif dématérialisé. Les potentialités numériques en œuvre favoriseront l'accessibilité (éclatement des unités de temps, lieux et action) et la flexibilisation. Ce dispositif visera à individualiser les parcours, favorisera la réflexivité et une scénarisation ludique viendra soutenir l'engagement et la motivation des étudiants. Sous cette forme, le PPP ne changera pas pour autant de dessein : apprendre à l'étudiant à être acteur de son orientation et de son projet.